



NOS 10 CONSEILS

POUR FINANCER VOS PROJETS

AVANT D'EFFECTUER LA/LES DEMANDES

1. **Avoir un projet précis** en définissant le lieu / l'établissement / le territoire, le public bénéficiaire, les objectifs poursuivis et les moyens de les atteindre.
2. **Établir un contact humain avec les financeurs**, ce qui permettra de vérifier l'éligibilité de votre démarche. Connaître l'ordre de grandeur des financements accordés et expliciter ce qui a déjà été fait.
3. **Prévoir du temps de rédaction** afin de préparer les nombreuses pièces administratives sollicitées et de soigner la présentation du dossier qui doit rester synthétique.
4. **Mettre en avant les différentes sources de financement possibles** en indiquant les financements déjà acquis, les autres financeurs sollicités et la part d'auto-financement.
5. **Ne pas être trop gourmand ni trop timide sur les montants demandés.** Quand les financements recherchés sont importants, diviser le projet en tranches.

PENDANT LA RÉDACTION DU DOSSIER

6. **Personnaliser votre projet en intégrant des visuels** (vidéos, photos, plans, croquis) et des témoignages de bénéficiaires ou des dirigeants et personnels soignants.
7. **Indiquer à quoi va servir le financement demandé** (investissement, fonctionnement, animation, etc...)
8. **Détailler comment le jardin va être utilisé** (quelles activités, leur fréquence, le type de public, les partenaires, les aménagements dédiés...)
9. **Démontrer la pérennité du projet et ne pas oublier qu'un financeur attend en retour des bilans et comptes rendus financiers et d'activités, factures, preuves de réalisation et une communication autour de leur soutien.**
10. **Pour les saisies en direct sur internet, préparer toujours une pré-réponse sur fichier Word** pour éviter les déconvenues d'un logiciel de saisie qui bugge.